

SÉCHERESSE : PRINCIPALES MESURES À RESPECTER POUR LES PARTICULIERS ET LES COLLECTIVITÉS

	VIGILANCE	ALERTE	ALERTE RENFORCÉE	CRISE
 Arrosage des pelouses, massifs fleuris, espaces verts		 entre 8h et 20h		
 Arrosage des terrains de sport		 entre 8h et 20h	 entre 8h et 20h	
 Arrosage des potagers			 entre 8h et 20h	 entre 8h et 20h
 Prélèvement à usage domestique dans les cours d'eau et nappes				
 Lavage de véhicules		 hors stations professionnelles	 hors stations professionnelles	
 Laver les façades, toitures et voiries				
 Remplir les piscines privées		 hors 1er remplissage et mise à niveau	 hors 1er remplissage et mise à niveau	
 Fonctionnement des fontaines à circuit ouvert				

**Des mesures de restriction spécifiques s'appliquent également aux entreprises et aux agriculteurs.
 Retrouvez le détail par profil d'utilisateur sur**

<https://bit.ly/GestionSecheresse-Savoie>

**Chaque
 geste compte**

**Restrictions d'eau ?
 Restez informé sur
 VIGIEAU.GOUV.FR**

